

INFOS

LIGUE BRETAGNE FFHANDBALL

Regroupements des
ARBITRES

LES DATES À RETENIR POUR CETTE FIN DE SAISON

DIMANCHE 14 JUIN VENDREDI 19 JUIN SAMEDI 20 JUIN SAMEDI 27 JUIN

REGROUPEMENTS DES ARBITRES

A vos agendas ! Les dates des regroupements obligatoires pour les arbitres sont connues !

Vous pourrez bientôt vous inscrire afin de passer le test physique et le test écrit le :

- **dimanche 14 juin** (9h30-12h, Landerneau ou Guidel),
- **vendredi 19 juin** (19h30-22h, Guingamp ou Châteaubourg),
- **samedi 20 juin** (9h30-12h, Vannes ou Chartres)
- **samedi 27 juin** (9h30-12h, Rosporden ou Lannion).

D'autres sessions suivront les 29/08 (9h30-12h), 30/08 (9h30-12h), 04/09 (19h30-22h) et 05/09 (9h30-12h), nous vous communiquerons les lieux d'ici début juin.

Anticipez dès maintenant : la validation de ces tests est obligatoire pour officier l'an prochain. On compte sur vous !



AGENCE NATIONALE DU SPORT

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

SOUTIEN À LA PRATIQUE PARASPORTIVE

Dépôt de candidature jusqu'au 30 juin 2026

ANS - PRATIQUE PARASPORTIVE

La nouvelle campagne ANS Accessibilité a été lancée. Elle change de nom et s'intitule désormais « Soutien à la pratique parasportive ».

Vous trouverez en pièce jointe la fiche explicative pour candidater ; tout y est détaillé.

Quelques points importants :

- Vous avez jusqu'au **30 juin 2026** pour déposer votre candidature.
- L'examen des dossiers se fera à l'automne.
- Le taux de subvention maximal est de 80 % par projet.

Attention : pensez à être référencé dans le Handiguide des sports, ou à avoir effectué la demande avant la fin de l'appel à projets, afin que votre candidature soit éligible.

[+ D'INFOS](#)



DÉVELOPPEZ LE HANDFIT AVEC LA MAISON SPORT SANTÉ

- ➔ ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS ET AUGMENTER LES LICENCIÉS
- ➔ PÉRENNISER OU CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UN CLUB
- ➔ GAGNER EN VISIBILITÉ LOCALE
- ➔ ACCÉDER À DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

HANDFIT X MAISON SPORT SANTÉ

En développant le **Handfit** avec une **Maison Sport Santé**, votre club peut **attirer de nouveaux publics, fidéliser de nouveaux licenciés** et renforcer son rôle d'**acteur local du sport-santé**.

Adultes, salariés, personnes en reprise d'activité physique ou souhaitant pratiquer pour leur bien-être : le **Handfit** répond à une vraie demande de terrain grâce à une pratique **accessible, conviviale et adaptée à tous**.

Ce partenariat permet aussi de **gagner en visibilité**, de développer de nouveaux liens avec les acteurs de santé du territoire, de **pérenniser ou contribuer à la création d'un emploi au club**, et d'**accéder à de nouvelles opportunités de financement**.

[+ D'INFOS](#)

ANS EMPLOI

APPEL À PROJETS ANS – PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX (PST) 2026

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS

APPEL À PROJETS ANS - PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX 2026

Calendrier à retenir

- Ouverture des dépôts : 27 avril 2026
- Clôture impérative : 27 mai 2026 à minuit
- Tout dossier déposé hors délai ne sera pas examiné.

Obligation importante :

Les structures ayant bénéficié d'une aide ANS en **2025** doivent **obligatoirement joindre le compte rendu financier** de l'action subventionnée. À défaut, le dossier 2026 sera automatiquement rejeté.

Structures éligibles

- Associations, clubs, comités départementaux, ligues ou comités régionaux situés en **BRETAGNE**.

Dépôt des demandes

- Les demandes se font **exclusivement en ligne** via **Le Compte Asso** <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- **Code subvention Bretagne : 128** (indispensable pour le bon fléchage du dossier)
- Un guide d'utilisation est disponible : <https://www.agencedusport.fr/documentations/le-compte-asso>

Dans le cadre de l'axe « **Professionnalisation du mouvement sportif** » dont l'Objectif est de **soutenir la création d'emplois** (éducateurs sportifs, agents de développement).

Aides possibles :

- **Aides pluriannuelles (jusqu'à 3 ans)**
 - Ligues / comités : **12 000 € / an** (temps plein)
 - Associations : **10 000 € (an 1), 8 000 € (an 2), 6 000 € (an 3)**
- **Aide annuelle : 4 500 €** pour un emploi à temps plein sur un an

Priorités :

- Projets en **QPV** ou **Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR)**
- Réduction des inégalités d'accès au sport (femmes, jeunes filles, handicap, maladies chroniques)
- Création d'emplois durables contribuant au développement associatif défini dans la note d'orientation PSF

Points de vigilance :

- Aides **non cumulables** avec d'autres aides à l'emploi (Fonjep, PEC...)
- Respect de la réglementation : honorabilité, convention collective, carte professionnelle valide

Un avantage est donné aux projets menés dans les territoires prioritaires (QPV, ZFRR, CRTE).

Besoin d'accompagnement ?

Vous pouvez contacter la Ligue via le formulaire **Projet ANS EMPLOI – Remplir le formulaire**, pour faire connaître votre projet et être accompagné par nos salariés.

RAPPEL



GRAND STADE 2026

La date des Grands Stades approche. Vous trouverez ci-dessous le lien vers le formulaire pour inscrire vos différentes équipes !

Merci de bien vouloir répondre **avant le 17/05/2026.**

Pour rappel, les journées clubs auront lieu :

- Le 30 mai à Saint Briec (22) et à Locminé (56)
- Le 06 juin à Fougères (35) et à Taulé (29)

Arrivée possible pour le pique-nique (heures précises dans le livret envoyé prochainement) - 2H d'activité prévues début d'après midi

En espérant vous retrouver nombreux et nombreuses, nous vous remercions par avance pour votre aide dans la transmission de cette information aux référents « école de hand » des clubs.

J'INSCRIS MON CLUB

ACTU



LE PETIT JURISTE SPORTIF

Bonne nouvelle : notre tout nouveau podcast est disponible !

Plongez dans l'univers du droit du sport avec un format simple, concret et accessible à tous.

Au programme : décryptage, conseils pratiques et actualités pour mieux comprendre vos obligations et sécuriser vos pratiques.

Disponible dès maintenant sur **Spotify !**
N'attendez plus pour l'écouter.



Ligue de Bretagne de Handball

7, rue de Vezin

35000 RENNES

Tel: 02 99 31 33 88

